



# SAISON 2022 - 2023



**ASSEMBLEE GENERALE DU 24 JUIN 2023**

## **Ordre du jour :**

- Introduction par le Président
- Rapport moral
- Rapport financier
- Constitution du bureau
- Prix des licences
- Perspectives pour la saison prochaine
- Questions diverses

**Les convocations ont été envoyées le 22 mai 2023 par courriel et mise en ligne sur le site  
Le quorum étant atteint la séance est ouverte.**

## **TOURNOI DE PRE ASSEMBLEE**

Comme tous les ans le tournoi du club s'est déroulé avant l'assemblée ;

Cette année le tournoi jeunes a été remporté par Faustin LEMIRE  
Le tournoi toutes catégorie a été remporté par Raphael JEUNEHOMME au terme d'une  
superbe finale l'opposant à Alexis BOCQUET

Bravo aux beaux vainqueurs et merci à tous les compétiteurs.  
Raphael remettra son trophée l'année prochaine

## **RAPPORT MORAL**

Le président ouvre l'assemblée générale, remercie les personnes présentes et en particulier  
Monsieur Miniard Maire de Choisy au Bac pour la municipalité et présente un bilan de la  
saison écoulée

Le président commence par rappeler que depuis maintenant 18 mois et l'incendie du complexe André Mahé, le club vit une sorte d'itinérance entre la salle polyvalente la semaine et la mezzanine de la salle des Linières le samedi matin et pour les compétitions le week end. Cette itinérance ne favorise pas l'esprit club car il n'y a pas de possibilité de communication par voie d'affichage (résultats d'équipe, événements, posters, etc.). Il est vrai que nous sommes dans le même cas que les autres mais le club en souffre. Notre matériel en souffre également car les tables bien que pliables s'abîment au niveau des potences de filets. Ensuite le président adresse ses remerciements aux joueuses et joueurs qui par le biais des différentes compétitions individuelles, tournois, challenge, etc., font connaître, et reconnaître le CTTCB. Nous ne pouvons pas organiser actuellement de tels événements mais nous sommes présents.

Ses remerciements s'adressent ensuite aux jeunes minime, cadets, ou junior, qui se sont illustrés dans leurs niveaux bien que confrontés à d'autres évoluant dans de grosses structures. Concernant les championnats par équipes nous sommes à la croisée de chemins. En effet les résultats sont encourageants pour certains, normaux et décevants pour d'autres. En effet l'équipe 1 en R3 descend en R4 malgré une équipe stable avec les 4 mêmes joueurs, l'équipe 2 lors des deux phases bute sur la dernière marche et termine deuxième, quant à l'équipe 3 elle termine dans le ventre mou (5<sup>ème</sup>) de sa poule. Thierry et Christian reviendront sur les résultats

Le président remercie ensuite Monsieur le Maire et son conseil, pour associer les associations, et particulièrement la nôtre, à l'élaboration du programme de travaux concernant la reconstruction d'André Mahé. Ce nouvel équipement doit comporter aux derniers éléments connus une salle pouvant recevoir 4 tables et donc de 26m par 13m suivant les règles de la FFFT, avec ses locaux annexes. Monsieur le Maire prendra la parole afin d'échanger avec les membres présents.

Avant de conclure, le président remercie les personnes qui ont rejoint l'association cette année, jeunes et moins jeunes et qui sont assidus à la table. Il remercie également ceux et qui nous ont accompagnés pendant quelques années mais qui pour des raisons personnelles nous quittent, mais nous espérons les retrouver bientôt.

Pour terminer un grand merci à ceux qui nous aident la Mairie, nos partenaires privés ou entreprises, sans qui nous ne pourrions pas être là et pratiquer notre sport. Comme tous les ans nous pouvons compter sur nos fidèles partenaires au premier rang desquels la Mairie de Choisy au Bac, Eurovia, Intermarché, BM Confort, Gédimat Choisy, Carrefour Market, etc.

MERCI A TOUS

## **PAROLE A MONSIEUR LE MAIRE**

Monsieur le maire informe l'assemblée sur l'avancement du dossier de la reconstruction du complexe A Mahé, et plus particulièrement le financement, puis l'état d'avancement de la mise en concurrence des entreprises, architectes et bureaux d'études. Actuellement le financement se boucle difficilement, et il rencontre toutes les administrations qui peuvent être concernées. Pour l'instant les diverses fédérations dont dépendent les associations n'ont pas été questionnées. Mr le Maire demande à rencontrer le président et une date est fixée aussitôt. Au cours d'un échange avec les membres présents, il est évoqué à nouveau le souci des entraînements avec divers niveaux de jeux et divers envies de pratiquer (ping pong ou tennis de table). Il est également évoqué le nombre de membres du CTTCB et leur répartition entre cosaciens ou pas, tranches d'âge, etc.

## **RAPPORT FINANCIER**

Rapport préparé et présenté par Anne.

Cette année grâce à nos partenaires publics et privés, nous avons des comptes en équilibre. En effet nous avons pu bénéficier de l'aide à l'investissement en matériel de la part du Conseil Départemental, pour 1200 € et le Conseil municipal nous a renouvelé son aide pour 700€. A cela s'ajoute nos partenaires privés.

Le vide dressing qui a maintenant pris ses marques, a été également une source importante 640€ y compris la part tombola. Merci à ceux qui se sont occupés de cette tombola.

Comme nous l'avons constaté cette année encore, l'association a besoin d'un budget de 4500 à 4750 € pour être à l'équilibre.

## **UN GRAND MERCI A TOUS LES PARTENAIRES (MAIRIE et ENTREPRISES)**

## **CONSTITUTION DU BUREAU**

Un rappel des règles de présence au bureau est fait par le président, à savoir les membres sont élus pour 3 ans , et le bureau est renouvelé par moitié. Cette année nous avons 3 sortants Francis Maillard, Arielle van Caemelbeke, Jean-Sébastien Bocquet. Le bureau doit être composé de 8 membres minimum.

Il est demandé si des personnes souhaitent se représenter. Isabelle Jeunehomme et Guy Limosin se présentent.

L'assemblée étant unanimement d'accord ces personnes sont élues.

Le bureau comprend Christian Van Caemelbeke, Jean-Yves Lardeux (Président), Isabelle Girardat (Trésorière), Anne Bocquet, Jean Marie Cardoni, Nadège Richard, Guy Limosin et Thierry Jeunehomme (Secrétaire).

## **PRIX DES COTISATIONS**

Le bureau propose de maintenir les tarifs de cotisations, soit

- 90 € pour les adultes plus participation aux compétitions individuelles
- 110 € pour les jeunes tout compris

Propositions acceptées par l'assemblée

**Il est rappelé que le certificat médical ou l'attestation sur l'honneur est obligatoire pour jouer et que la saison commence à partir du 1<sup>er</sup> juillet**

## **MERCI DE DONNER EN MEME TEMPS LE CERTIFICAT MEDICAL ET LE REGLEMENT**

### **MOTS DES CAPITAINES et ENTRAINEURS**

Equipe 1 : cette équipe descend en régionale 4, et se promet de remonter en régionale 3 rapidement.

Equipe 2 : cette équipe a cette année joué avec les mêmes 4 joueurs à quelques exceptions près. Elle a loupé par 2 fois la montée en Départementale 1 en chutant à la dernière rencontre sur le premier de poule. Une grande satisfaction.

Equipe 3 : cette équipe a eu de bons résultats à la hauteur de ses espérances, comme à son habitude elle essaie de faire tourner son effectif à partir d'une base stable. Elle se maintient également en Départementale 3

Le samedi à la salle des Linières il y a en général un groupe d'une dizaine de jeunes joueurs. Les entraînements jeunes n'ont pas toujours été une grande réussite car les niveaux sont très différents, de débutant à classement 900. La présence à l'association est aussi parfois un handicap, car on retrouve dans la même séance des jeunes qui veulent jouer au ping pong et d'autres qui font du tennis de table en vue de compétitions ultérieures. Christian et Thierry doivent donc gérer ces différences. Parfois également la mezzanine es Linières étant occupée il faut se replier vers la salle polyvalente et ces changements perturbent parfois les parents.

### **ENTRAINEMENTS ADULTES**

Concernant les entraînements adultes, il est dommage que certains joueurs ne soient quasiment jamais présents.

En début de saison, il était courant que 8 à 10 joueurs soient présents le soir, or on constate qu'à ce jour il est courant de voir toujours un même noyau de 2 à 5 joueurs à la salle.

En effet nous avons actuellement un trou dans nos effectifs, à savoir que nous passons d'une équipe 1 avec des classements de 1100 à 1300 points, pas très présente, une équipe 2 constituée de jeunes joueurs scolarisés et donc avec d'autres obligations, puis un groupe de joueurs entre 500 et 800 points qui ne demande qu'à progresser et rattraper un niveau ancien. Or le niveau du club ne peut monter que si les plus forts servent de locomotives (ou de tracteurs) pour les autres. Il est rappelé également que les joueurs vieillissent. Le bureau doit rechercher des pistes pour adapter les entraînements (ping-pong vis-à-vis de tennis de table, présence de l'équipe 1 aux entraînements, entraîneur pour les adultes...).

Ce sont des sujets difficiles mais importants pour la vie du club, pour les années à venir surtout sans salle dédiée pendant encore au moins 2 ans ( suivant les dires de Mr le Maire lors de son intervention).

## **CHALLENGE DU MEMBRE MERITANT**

L'année passée il a été décerné à Alexis et il est donc remis en jeu.  
Le bureau après en avoir discuté, le remet à un joueur pour sa présence régulière aux entraînements, aux compétitions, sa bonne humeur, à son écoute des autres, et sa présence pour encourager les équipes même lorsqu'elle ne joue pas: Jessica Zizzo. Elle en aura la charge toute la saison et la remettra en jeu en fin de saison. **Un grand bravo**

## **ENTRAINEMENTS COLLECTIFS**

Les créneaux de la saison passée sont modifiés, les jours sont fixés  
**Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 17h00 à 20h45 salle polyvalente**

Pour la saison prochaine, les créneaux d'entraînement « jeunes » sont maintenus,  
Les horaires d'entraînement Jeunes restent donc

**Mercredi 18h 00 à 19h30 salle polyvalente**  
**Samedi 11h00 à 13h00 salle des Linières**

## **QUESTIONS DIVERSES**

**Le FORUM DES ASSOCIATIONS aura lieu cette année le 3 septembre à la salle polyvalente de 13h30 à 18h00**

**VIDE DRESSING organisé par le club le 3 mars 2024 à la salle polyvalente.**

## **RAPPEL IMPORTANT**

**La propreté de la salle est l'affaire de chacun aussi il est demandé de mettre les bouteilles d'eau vides dans les poubelles**